

# Champagné Saint-Hilaire

**BULLETIN  
MUNICIPAL**

A sign for a hotel, featuring a decorative scrollwork top and a dark rectangular background with white text.

HOTEL CHEZ  
TEUL PAR  
MONTCLAUD

**JANVIER**

**1995**

E. ROY. 94

## LE MOT DU MAIRE

---

**P**our l'année 1994, les projets que nous voulions entreprendre sont réalisés.

A savoir, le Pont de Commenjard et l'aménagement partiel de la place.

Votre Conseil Municipal vient de prendre la décision de restaurer l'ancienne maison LUCAS en gîte d'étape. Une vingtaine de lits et des petits déjeuners y seront assurés. La réalisation sera effective lorsque nous aurons l'assurance des subventions : Etat, Département, Gîte de France et Fonds Européens.

Vous pouvez constater que durant ces six années passées ensemble, nous avons malgré la conjoncture difficile, essayé d'oeuvrer pour le bien de notre commune. D'importantes réalisations ont vu le jour.

Je voudrais puisque l'occasion m'en est donnée, remercier le Conseil Municipal, les employés communaux de m'avoir aidé et soutenu pendant ces années.

Comme il en est de coutume, je viens vous souhaiter pour 1995 tous mes meilleurs voeux. ■

**B. MAROT**

# LES FINANCES COMMUNALES

---

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

**Le Budget Primitif de 1994 a été voté le 31 Mars 1994**

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Denrées et fournitures .....	265.000
Frais de personnel .....	1.000.000
Impôts et taxes .....	9.600
Travaux et services extérieurs .....	583.100
Participations et contingents .....	493.938
Allocations - Subventions .....	55.650
Frais de gestion générale .....	188.143
Frais financiers .....	240.000
Réserve (non affectée) .....	150.000
Charges antérieures .....	2.000
Prélèvement pour dépenses d'investissement .....	1.122.849

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits d'exploitation .....	265.200
Produits domaniaux .....	102.346
Produits financiers .....	2.000
Recouvrements - Subventions .....	192.700
Dotations versées par l'Etat .....	873.253
Impôts indirects .....	12.500
Contributions directes .....	1.405.853
Produits exceptionnels .....	100
Excédent de fonctionnement 93 .....	1.256.328

#### O.P.A.H.

Des permanences sont assurées en mairie, le 2ème mercredi de chaque mois de 13H45 à 14H45. Un responsable de l'Agence Technique Départementale est à votre disposition pour tous renseignements et constitution de vos dossiers.

## BUDGET D'INVESTISSEMENT

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Excédent investissement reporté .....	314.929
Subventions et participations .....	249.860
Prélèvement sur section fonctionnement .....	1.122.849
Remboursement TVA .....	130.551
Emprunts .....	425.000

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Anciens programmes reportés .....	1.145.759
Compléments pour anciens programmes :	
- Syndicat voirie 1993 .....	448
- Lotissement .....	4.512
- Aménagement cimetière .....	500
- Pompage étang de la chasse .....	18.000
Voirie, programme sur 2 ans (94/95 entretien routes) .....	220.000
Lotissement (aménagement voie piétonne et rue des Ormeaux) .....	50.000
Chauffage église .....	42.028
Travaux à l'école :	
-Logement instituteur, réfections dalles, réfection salle de classe .....	80.000
Gîtes d'étapes .....	435.000
Couverture salle de l'ancienne mairie et rideaux cantine .....	55.000
Matériel mairie (ondulateur pour ordinateur) .....	7.000
Remboursement emprunt (capital) .....	140.497
Remboursement emprunt syndicat et parts sociales .....	24.445
Réserve de fonds non affectée .....	20.000

Le repas des personnes de plus de 65 ans organisé par la commune se déroulera le mercredi 25 Janvier 1995, Salle des Fêtes.

# BUDGET D'ASSAINISSEMENT

---

**Détaché du budget général, il regroupe la gestion de la station d'épuration, des réseaux d'assainissement du bourg et des villages**

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Redevance .....	139.600
Subvention Agence de Bassin .....	10.000
Participation .....	10.990
Excédents antérieurs reportés .....	63.994

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges entretien et gestion .....	127.000
Remboursement des emprunts (intérêts) .....	36.336
Dotation amortissement et provisions .....	47.491
Dépenses imprévues .....	13.757

## RECETTES INVESTISSEMENT

Réserves .....	7.014
Amortissements immobilisations .....	43.491
Participation .....	15.172

## DEPENSES INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunts (capital) .....	65.677
--	--------

### LE BOURG

Taxe de base de 130 Frs, à laquelle s'ajoute un complément établi à partir de la consommation d'eau qui est de 1,80 Frs le m<sup>3</sup>

### LES VILLAGES

(ayant un réseau d'épuration simplifié, non raccordé à la station).  
Application de la taxe de base de 130 Frs uniquement.

## LES SUBVENTIONS 1994

### ASSOCIATIONS COMMUNALES

Club Sportif .....	4.500
Association de Chasse .....	250
Comité des Fêtes .....	5.000
Feu d'Artifice (Comité des Fêtes) .....	2.000
Club des Aînés Ruraux .....	1.000
Association des Parents d'Elèves .....	1.000
Association des Donneurs de Sang .....	500
Club de Gymnastique Volontaire .....	500
Caisse des Ecoles .....	9.000
C.C.A.S. ....	10.000
Fournitures Scolaires .....	5.000
Tennis Club .....	500

### ASSOCIATIONS CANTONALES

Maison Familiale de Gençay .....	300
Foyer Socio Educatif du CEG Gençay .....	500
Sapeurs Pompiers Gençay .....	500
Association Aides Familiales Rurales .....	4.300
Société de Pêche Tanche de la Clouère .....	250
Syndicat d'Initiative .....	879
Athlétic Club Judo .....	300
Banque Alimentaire .....	300

### ASSOCIATIONS DIVERSES

Centre Education Spécialisée Saint-Gaudent .....	400
Association Amis de la Bibliothèque de Prêt .....	500
L.E.P.P.A. Couhé .....	300
Médecins sans Frontières .....	400
Lutte contre le Cancer .....	1.000
Secours catholique .....	300

**TOTAL .....** 49.479

## VOIRIE

---

### CREATION D'UNE VOIE NOUVELLE

- Le Pouyaud : 21.501 Frs.

### ENTRETIEN DE LA VOIRIE

- Le chemin rural du laitier : 7.000 Frs.  
- La route de la Boïsnalière : 15.187 Frs.  
- Petit Bois Brault : 38.165 Frs.

Cette année, les emplois partiels, sur le réseau communal, n'ont pas été effectués car la D.D.E. est intervenue trop tard (intempéries de Septembre).

### Acquisition et aménagement de chemins

Monsieur CHAUVINEAU a vendu, pour le franc symbolique, une petite parcelle longeant le chemin Petit Jean (sirué derrière le lotissement les Coutures et reliant la route de Sommières à celle de Limes) pour l'alignement.

La commune l'a empierré pour le rendre fonctionnel, le coût de cette opération s'élève à 3.500 Frs.

La route de la Cité des Coutures devait être mise en service en même temps que l'inauguration des pavillons HLM mais l'OPAC 86 ne peut obtenir la fin du chantier, l'entrepreneur ne venant pas.

Création d'un chemin piétonnier, qui relie la rue des Ormeaux à la Salle des Fêtes, empierré sur une largeur de 1m50.

### Aménagement de la Place devant la Mairie et la Poste

- Une bande de béton désactivé agrémenté devant des bâtiments administratifs sur une largeur de 1 mètre.

- Une pompe à eau a été installée devant le Café des Sports. Le coût de cette acquisition s'élève à 7.278 Frs.

- Des poubelles en bois ont été scellées devant chez Mademoiselle ROCHAULT, l'ambulancière, dans le cimetière, à la salle des fêtes et une autre au terrain de tennis : 6.792 Frs.

- Réfections partielles diverses, dont les places : 15.000 Frs.

### Monument aux Morts

Le monument a été mis en valeur par différents travaux :

- les grilles ont été enlevées.

- le monument a été nettoyé par l'entreprise CHAUVEAU ainsi que les stèles : 2.700 Frs.

- des bornes ont été posées (3.558 Frs) carrières de Luget Vilhonneur à Pranzac (Charente).

- acquisition de chaînes pour délimiter le monument (2.524 Frs), entreprise MOREAU à Savigné.  
- achat de jardinières (9.369 Frs) carrières de Luget-Vilhonneur à Pranzac (Charente).

### CIMETIERE

- eau et électricité.  
- réfection de la cabane.

### DIVERS

La commune envisage l'acquisition d'un girobroyeur pour alléger le matériel d'élaguage qui a plus de 12.000 heures de travail.

### LOTISSEMENT DES COUTURES

La rue intérieure du lotissement portera le nom de rue des Ormeaux.

### PLACE DE LA MAIRIE

Comme chacun a pu s'en rendre compte, la place de la Mairie a été rajeunie :

- ravalement des façades de la Mairie et de la Poste : coût de 27.633,80 Frs.

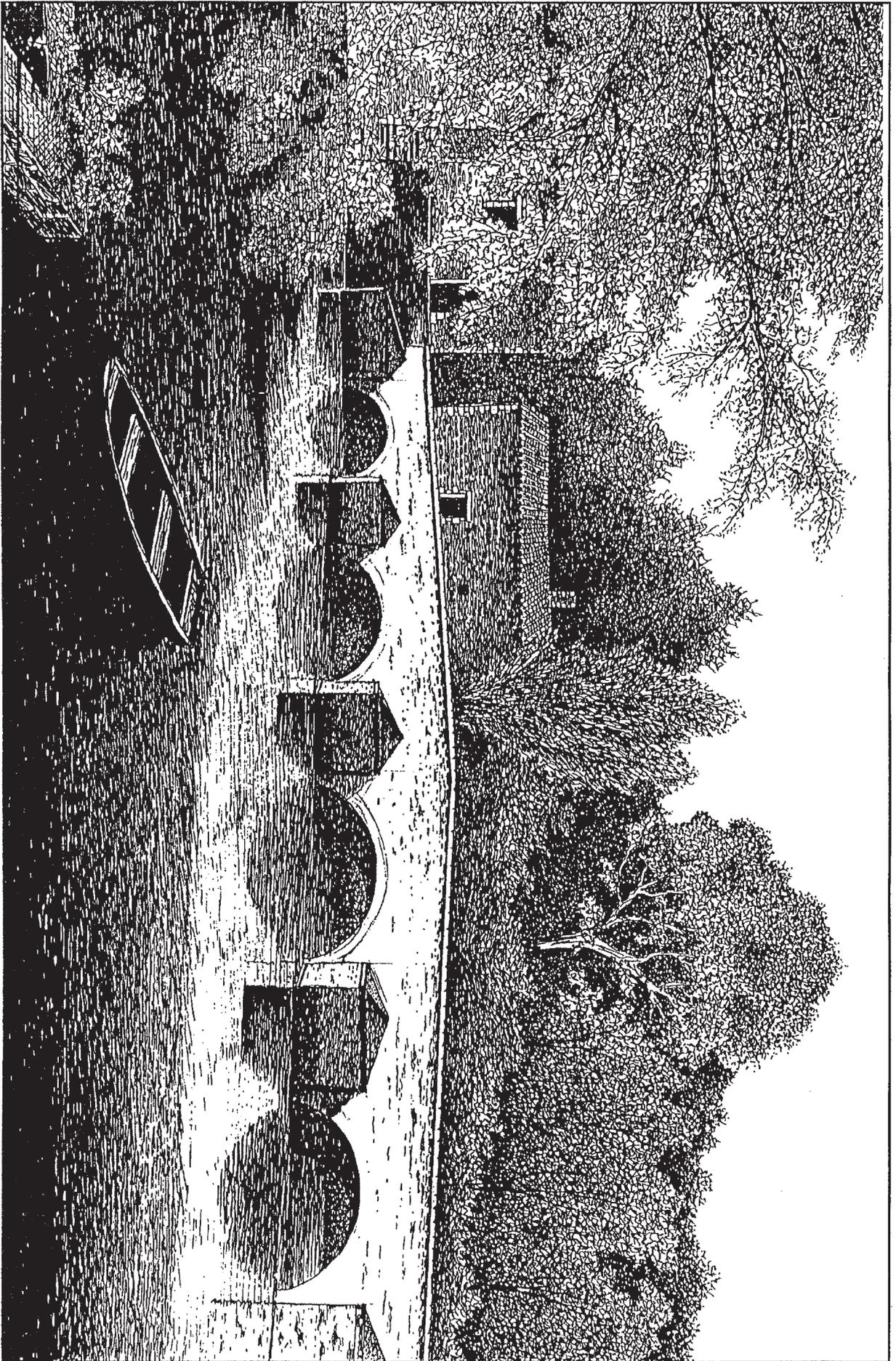
- peintures des volets et fenêtres : coût 32.000 Frs TTC.

Les crépis ont été choisis sur les conseils de l'architecte des Bâtiments de France.

### CHAUFFAGE DE L'EGLISE

Le chauffage, par un système plus performant, est décidé par le Conseil Municipal. La société DELESTRE a proposé un devis pour l'installation de 10 radiants dans la nef pour un montant de 42.028 Frs avec extension possible.

La paroisse donne une participation de 8.000 Frs. Le financement par la commune est de 34.028 Frs. L'extension, par un second lustre dans le fond de la nef, chiffrée à 33.645 Frs et la pose de deux radiants dans le coeur pour 17.590 Frs ne sont pas retenus. ■



PONT DE LA MILLIERE (Reproduction d'après photo) - E. ROY 94

## LE PONT DE COMMENJARD

**D**epuis de longues années, il était question de la reconstruction du Pont de Commenjard. En 1992, le Conseil Municipal donne son accord pour le démarrage de ce projet. En Janvier 1993, un syndicat intercommunal ROMAGNE-CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE est créé, il est ainsi composé :

### Présidente

Françoise PASQUAY (pour Champagné)  
MAROT Bernard  
MINGOT Michel

### Vice-Président

DOUTEAU Jean-Marc (pour Romagne)  
LATU Bernard  
BIBAUT Claude

En Novembre 1993, à la suite de l'appel d'offre, l'entreprise ARLAUD-HERNANDEZ est désignée pour effectuer ces travaux. Après des études géologiques et hydrauliques sur le terrain, les travaux commencent début Juillet 1994.

Aujourd'hui, le Pont est ouvert à la circulation et permet une meilleure communication entre Champagné et Romagne.

D'un tonnage illimité, ce pont en béton est recou-

vert d'enrobé sur une largeur de 3,72 m avec des trottoirs de 40 cm de chaque côté. Cet ouvrage d'une longueur totale de 32,50 m, comporte trois travées de poutres dont la plus importante, au centre, mesure 16,40 m et deux plus petites de 8,77 m et 8,44 m. Le tablier reste largement au-dessus de la cote des plus hautes eaux connues.

L'écoulement des eaux se fera plus facilement, en effet, l'ouverture entre les piles est plus grande, 15,80 m plus deux passages latéraux, facilitant ainsi le tirant d'eau.

Le coût de cet ouvrage est de 1.221.032 Frs TTC.

### Son financement :

- **Deux emprunts** d'une durée de 15 ans :

. l'un de 250.000 Frs au taux de 5,85%

. l'autre de 400.000 Frs au taux de 8,25%

- **Un prêt relais** couvrant le montant récupérable de la TVA : à déterminer.

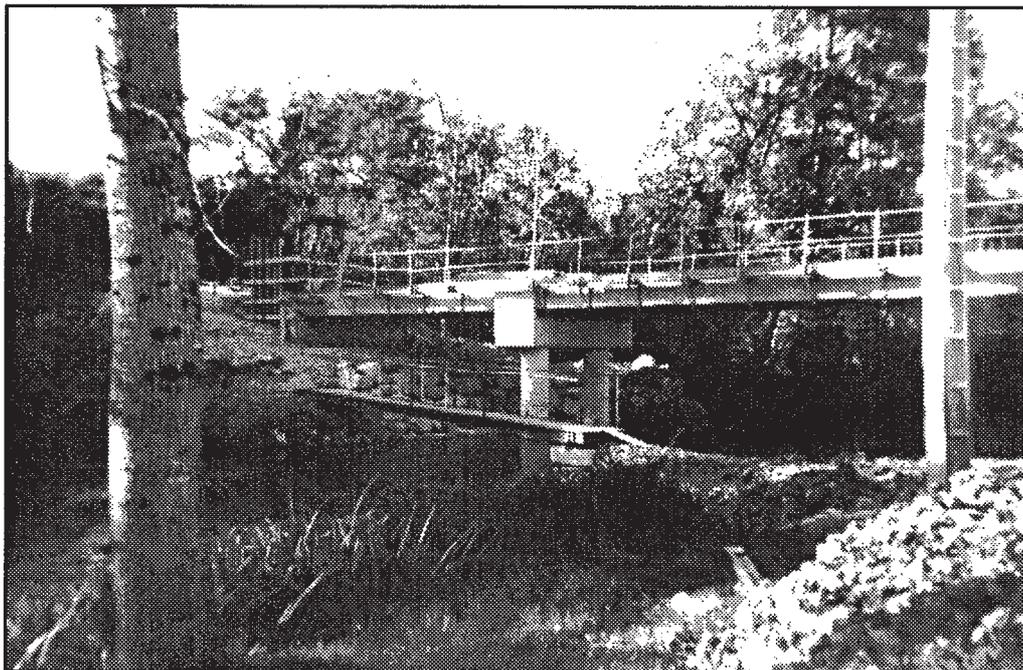
- **Des subventions :**

. l'Etat (DGE) : 282.361 Frs

. le Conseil Général : 100.000 Frs

. le Ministère de l'Intérieur : 113.830 Frs

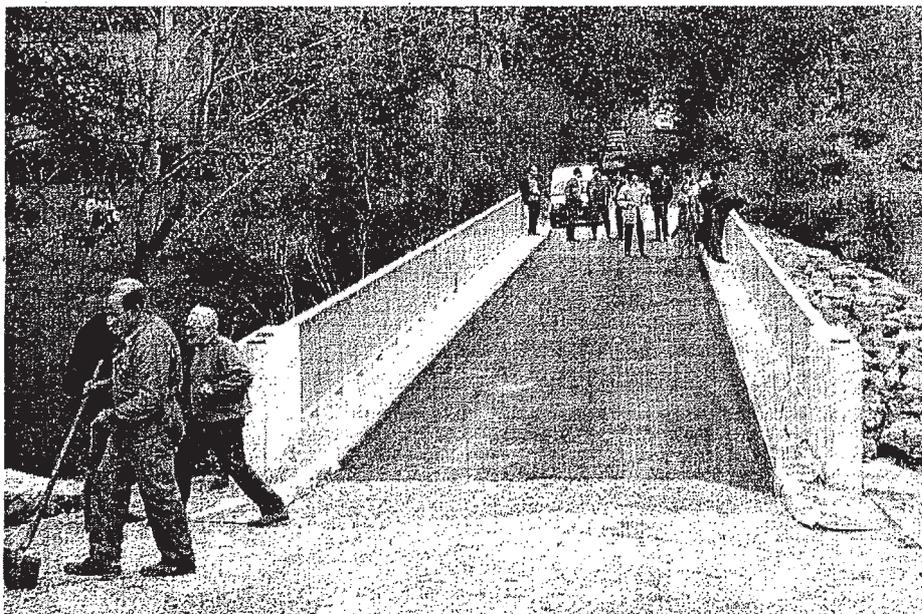
Chaque commune supportera une charge annuelle de remboursement des deux emprunts de 36.019 Frs. ■



Pont en construction

ENTRE CHAMPAGNE ET ROMAGNE

## Un pont tout neuf



Pour faciliter l'accès entre les deux communes

Centre-Pressé 123-08/11/94

## LA SALLE DES FETES

---

**L**a salle des fêtes et la salle de réunions sont toujours très demandées. Ainsi, depuis un an, s'est déroulée dans ces lieux de rencontres, une activité intense. Des réservations ont été faites pour le repas communal des personnes à la retraite, cinq vins d'honneur, une grande réunion du secteur paroissial, huit mariages, onze repas de famille (baptêmes, communion, etc...), six banquets, deux expositions-vente, six spectacles.

Les différentes associations y ont organisé trente manifestations, bals, dîners dansants, réveillons, arbre de Noël, lotos, etc... Enfin, les dons de sang et de plasma se déroulent quatre fois par an toujours dans la grande salle.

Toutes ces manifestations démontrent une réelle vitalité de la vie de la commune à laquelle chacun d'entre nous est chaleureusement et vivement invité à participer, afin de maintenir et de renouveler cet élan convivial. ■

**Depuis le 1er Juillet 1993 (délibération du 24 Juin 1993),  
le tarif de la location de la salle des fêtes de Champagné  
s'établit comme suit :**

MANIFESTATIONS	HABITANTS COMMUNE	HABITANTS HORS COMMUNE	ASSOCIATION LOCALE	ASSOCIATION HORS COMMUNE
Bal - Dîner dansant Réveillon - Thé dansant Banquet - Repas famille Buffet campagnard	sans chauffage 650 Frs avec chauffage 850 Frs		550 Frs	1.100 Frs
Mariage	sans chauffage 850 Frs avec chauffage 1.050 Frs	sans chauffage 1.050 Frs avec chauffage 1.350 Frs		
Vin d'honneur	200 frs	350 Frs	Gratuit	350 Frs
Réunion		300 Frs		300 Frs
Concours de belote Loto - Théâtre			200 Frs	
Arbre de Noël			Gratuit APE	
Sono	Gratuite	aucune location	Gratuite	aucune location

**Salle de l'Ancienne Mairie (tarif inchangé)**

**Délibération du 11 Octobre 1991.**

**Elle est réservée à l'usage des habitants de Champagné, excepté pour  
les réunions publiques et les braderies.**

MANIFESTATIONS	HABITANTS COMMUNE	HABITANTS HORS COMMUNE	ASSOCIATION LOCALE	ASSOCIATION HORS COMMUNE
Réunion			Gratuit	
Vin d'honneur Repas	100 Frs		Gratuit	
Repas famille	350 Frs			
Braderie Commerçants par jour	100 Frs	100 Frs		

- pour les deux salles, la casse d'assiettes, de verres, tasses... 10 Frs par pièces.
- Pour la salle des fêtes, une caution de 50% de la location sera demandée au moment de la réservation, sauf pour les associations communales.

**VISITE DE MONSIEUR LE SOUS-PREFET**

Le 27 Septembre 1994, sur sa demande, Monsieur le Sous-Préfet est venu visiter notre commune. Il s'est rendu, en compagnie de Monsieur le Maire et d'une partie du Conseil Municipal, au Haras et à la Base de Loisirs.

A l'issue de cette visite, un vin d'honneur a été servi à la Mairie.

## REMISE DES CLEFS, rue des Ormeaux

Par délibération en date du 17 Décembre 1992, la commune de Champagné avait vendu à l'Office Public d'Aménagement et de Construction de la Vienne (OPAC) quatre parcelles de terrain du lotissement situé en bordure de la route de Sommières, moyennant la somme de 75.000 Frs représentant les frais de viabilité, le terrain nu étant cédé gratuitement. Le long de la rue baptisée "Rue des Ormeaux", ce programme comprend 7 type III et 2 type IV, dont les occupants sont :

- M. et Mme MORISSET Jean-François
- Melle REMAUD Florence
- M. THOMAS Stéphane et Melle LE GOUEZIGOU Laurence
- Mme MASSE Sylvie
- M. et Mme DUBREUIL René
- Melle ARCOURT Nathalie
- M. et Mme RANGER Joseph
- M. et Mme POLVERE Carmelo
- M. et Mme PATRAULT Serge

Avec cette nouvelle opération, le parc locatif réalisé par l'Office dans la commune est de 29 logements.

L'inuguration a eu lieu le 7 Juillet 1994, en présence de Monsieur LEPERCQ, Député de la Vienne et Président de l'OPAC, de Monsieur

### Champagné-Saint-Hilaire

## Inauguration de neuf pavillons locatifs



Des logements en plus pour la commune CP 115.12/07/94

MAROT, maire et son Conseil Municipal, des représentants de l'OPAC et des entrepreneurs. Les proches voisins étaient également invités pour faire connaissance avec les nouveaux résidents.

Un vin d'honneur clôtura cette manifestation. ■

## ORDURES MENAGERES

### CALENDRIER DE RAMASSAGE POUR LES VILLAGES DESSERVIS UNE SEMAINE SUR DEUX

#### 1er Secteur :

Mauny, la Tuilerie, Says, Taillis-Guidon, Chaumes, le Pontreau, Vieillemonnaie, Bois-Brault (petit et grand), le Sorcin, le Bouchaud, Fontmort, le Pouyaud, la Rouère, Lubasseau, le Laifier, Bois-Brunet, la Boissalière, la Biguerir, la Gautronnière, la Ferraudière, la Courdemièrre, le Nèda, la Fontenille, le Pont.

Novembre 94 .....	1 - 15 - 29
Décembre 94 .....	13 - 27
Janvier 95 .....	10 - 24
Février 95 .....	7 - 21
Mars 95 .....	7 - 21
Avril 95 .....	4 - 18
Mai 95 .....	2 - 16 - 30

Juin 95 .....	13 - 27
Juillet 95 .....	11 - 25
Août 95 .....	8 - 22
Septembre 95 .....	5 - 19
Octobre 95 .....	3 - 17 - 31
Novembre 95 .....	14 - 28

### HEURES D'OUVERTURE

#### Du Dépôt des Coussières

Du lundi au vendredi, l'après-midi  
de 14H00 à 18H30

Le samedi de 8H00 à 12H00  
et de 14H00 à 18H00

Fermée le dimanche et jours fériés.

**2ème Secteur :**

Percejaud, la Combaudière, les Moisières, la Gaudière, les Brousses, la Baudonnière, la Roche, les Vallées, le Bugé, Bégaudré, Pied-Baugé, la Petite Grange, les Petites Brangeardières, les Grandes Brangeardières, la Berthonnerie, la Thomasselière, Montlarge, la Mérauderie, Maisonneuve, la Grande Grange, la Croizette, les Renardières, Tampenoux, le Battu.

Novembre 94 .....	8 - 22
Décembre 94 .....	6 - 20
Janvier 95 .....	3 - 17 - 31
Février 95 .....	14 - 28
Mars 95 .....	14 - 28
Avril 95 .....	11 - 25
Mai 95 .....	9 - 23
Juin 95 .....	6 - 20
Juillet 95 .....	4 - 18
Août 95 .....	1 - 15 - 29
Septembre 95 .....	12 - 26
Octobre 95 .....	10 - 24
Novembre 95 .....	7 - 21

La Groie et la Prunerie se ramasseront le mercredi, une semaine sur deux en même temps que Marnay.

**TARIF - En vigueur fin 1994, ceux-ci pourront être revus en 1995**

**Ramassage 1 fois par semaine**

1 et 2 personnes	
et résidence secondaire .....	320 Frs
3 personnes et plus .....	425 Frs
Commerçants .....	425 Frs
Gîte .....	60 Frs

**Ramassage 1 fois par quinzaine**

1 et 2 personnes	
et résidence secondaire .....	160 Frs
3 personnes et plus .....	222,50 Frs
Gîte .....	60 Frs

Ces tarifs s'appliquent selon la composition du foyer au 1er Janvier de l'année en cours. ■

# LE TOURISME

AVEC L'OFFICE DU TOURISME

CP DU 16/08/94

## Visite du haras de Champagné

L'option prise avec la base de loisirs depuis quelques années se confirme, le développement de l'offre touristique prend une nouvelle dimension, par l'ouverture du Haras de l'Ecurie Saint-Hilaire. La création de l'Association "TROT 86" permet d'offrir des visites guidées, le passant attiré par ce magnifique haras peut ainsi le visiter et s'initier.

Le touriste aime à découvrir les richesses de la nature, notre région s'y prête, par ses rivières et ses étangs. Les syndicats d'initiative proposent des journées découvertes, des séjours à thèmes se mettent en place. ■

Dans le cadre de ses animations d'été, l'Office de Tourisme de Gençay avait organisé une visite du Haras de Champagné-St-Hilaire. C'est une soixantaine de personnes dont une dizaine d'enfants très attentifs qui ont répondu favorablement à ce rendez-vous fixé par la présidente de l'Office Mme Liaigre. On notait la présence de Mme Adrienne Robin, de Magné, l'heureuse gagnante de cet après-midi découverte au salon de l'artisanat. Le haras de Champagné-St-Hilaire, ancienne propriété du Baron Edmond de Rothschild en 1907, a été racheté il y a quelques années par M. Augan, pour retrouver toutes ses valeurs. Le haras s'étend sur 100 hectares, abrite 120 boxes et accueille cent chevaux, trotteur de haute compétition, tel que Val de Brétignol, Allez Tiercé, Arzel de Gournay, Bichon du Ravary, etc... Après avoir vu les boxes et ces fabuleux chevaux de valeur, ils ont visité le magasin où sont rangés avec soin tout le nécessaire pour les chevaux, la salle de douche, la salle de chauffe avec ses lampes à infra-rouges puis la maréchalerie avec Franck Corbineau, le maître en la matière car il connaît bien les chevaux (entraîneur driver avec 78 victoires à son actif). L'entraîneur de l'écurie St-Hilaire Dominik Cordeau est l'un des meilleurs entraîneurs publics en France



Des visiteurs à l'écoute de Dominik Cordeau

169-16/08/94

(vainqueur du Grand National du Trot 1993 avec le talentueux «Un Cadeau»), les a invité à découvrir la station de monte et de poulinage ainsi que le centre de débouillage des «yearlings» où, chaque année, plus de 50 jeunes poulains se familiarisent avec le sulky et l'harnachement. Le haras de Champagné-St-Hilaire est aussi un centre de préparation à la haute compétition qui permet de mieux connaître l'élevage des chevaux de compétition, le monde des courses et de rencontrer les vedettes des tiercés. C'est aussi le centre français de formation au trotting : découverte, initiation, appren-

tissage et perfectionnement. L'après-midi s'est terminé par un pot servi à la base de loisirs où tous étaient très heureux de leur visite. Le haras organise des visites guidées les mercredi, samedi et dimanche, à 15 h, en prenant contact avec l'Ecurie St-Hilaire : 49.37.33.72 ou 28.10.

**L'hébergement sur notre commune est limité, seulement deux gîtes ruraux fonctionnent : au Buget et à la Rouère. Aussi, le Conseil Municipal soucieux d'accompagner ce développement, va réaliser un gîte d'étapes.**



## LA BASE DE LOISIRS

**C'**est l'occasion chaque année de dresser le bilan. La fréquentation en période estivale est importante, la baignade en est l'élément moteur. L'installation de pompage mise en service cette année, contribue à donner un niveau stable au plan d'eau. Les analyses effectuées régulièrement, attestent d'une bonne qualité, conforme aux eaux de baignade.

Les jeux donnent satisfaction, par leur diversité, au "téléphérique", les acrobaties sont souvent la cause de chutes !

Nos amis pêcheurs ne sont jamais oubliés, un alevinage conséquent est réalisé chaque année. Nous prévoyons pour 1995 de déverser dans le petit étang :

- 400kg de carpes
- 120 kg de tanches
- 120 kg de gardons
- et des truites en cours de saison.

Les points de vente des glaces et rafraîchissements enregistrent une progression constante.

Mettre à disposition le maximum d'installations est la volonté de l'équipe municipale et la contribution de chacun permet de progresser.

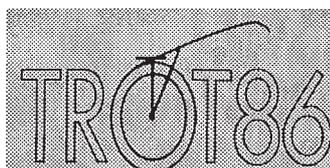
L'accueil et le service, la semaine, sont assurés par les employés communaux, le week-end, c'est le bénévolat.

Chaque membre du Conseil Municipal, en se faisant aider, donne environ 2 à 3 week-end chaque année (samedi après-midi et dimanche) de son temps pour que vivent les trois fontaines. Il devient le responsable et le gérant, cette formule de gestion a permis de faire tourner la base de loisirs sans frais, les bonnes volontés sont toujours acceptées.

Notre base de loisirs possède son charme, la nature y est préservée, son évolution maîtrisée, elle est unique en son genre mais pas la seule, les plans d'eau fleurissent. Un second souffle est nécessaire, de nouvelles idées sont recherchées, la dernière page de ce bulletin est l'occasion de transcrire vos suggestions. ■

### LES RESULTATS FINANCIERS DE LA SAISON

	RECETTES	DEPENSES
Pédalos	10.860	-
Minigolf	4.308	-
Pêche	20.530	16.804
Boissons et glaces	67.719	32.011
Location toile et groupes	5.465	-
<b>TOTAL</b>	<b>108.882</b>	<b>48.815</b>



La raison pour laquelle j'ai accepté la présidence de l'Association TROT 86, est ma passion pour les chevaux.

Cela me paraissait dommage de laisser inexploiter le site exceptionnel du haras, qui peut être un but de promenade et de rencontre, avec des gens et des animaux qui ne demandent qu'à se faire connaître.

Depuis la création de l'association, plus de mille visiteurs sont venus découvrir ce centre d'entraînement pour trotteurs. Champagné Saint-Hilaire a la chance de pouvoir offrir aux gens de l'extérieur une journée de détente à la base de loisirs et au haras.

C'est pourquoi, il m'a semblé primordial de mettre

en valeur ces deux atouts afin de contribuer au développement touristique de notre commune.

**B. MAROT**

#### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

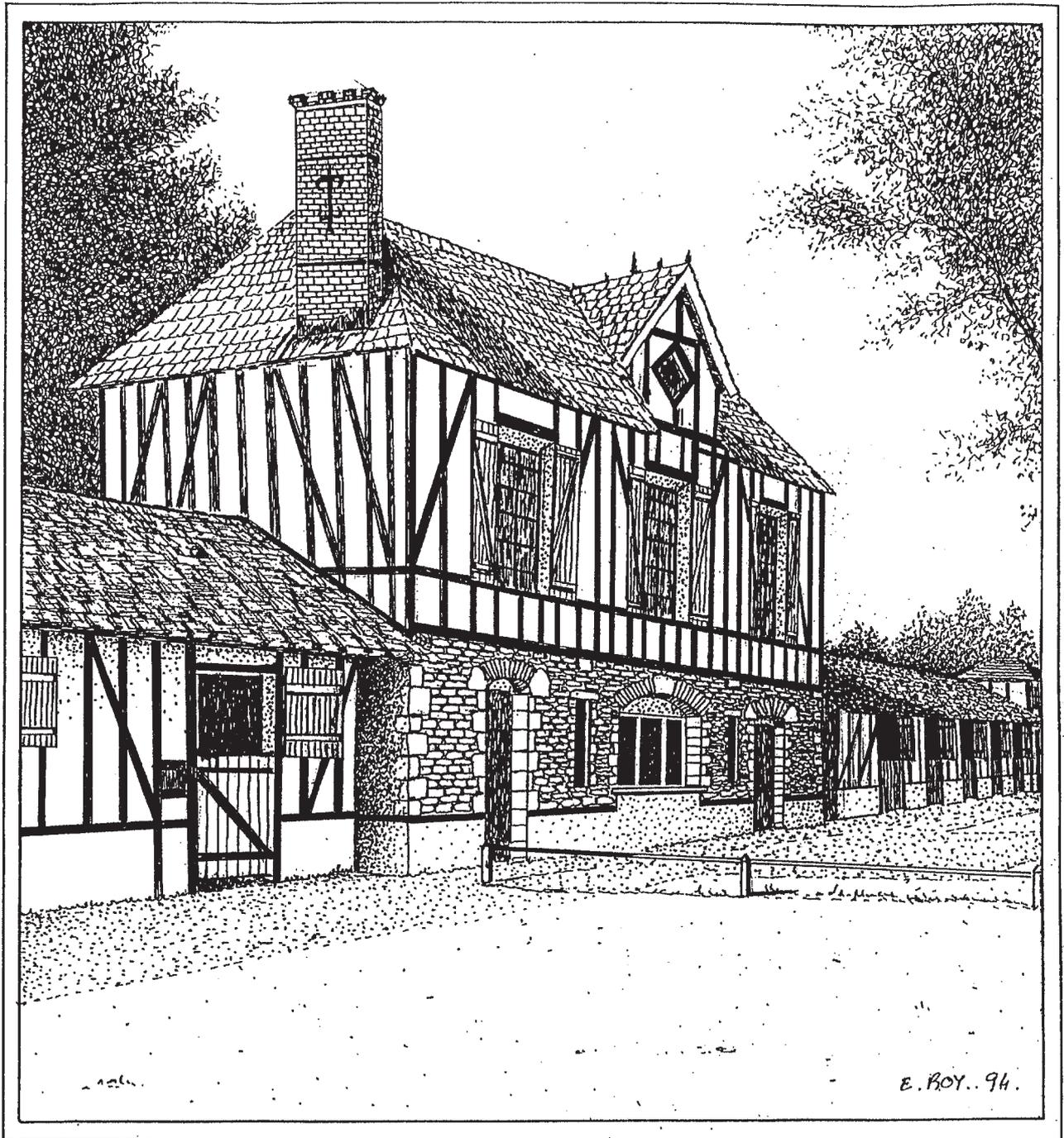
**Adresse : HARAS DE CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE  
86100 CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE**

**Visites guidées du 1/04 au 30/09**

- durée 2 heures

- départ 15 heures les mercredi, samedi et dimanche.  
(Adultes : 25 Frs, Enfants de moins de 16 ans : 10 Frs,  
Groupes (+10 personnes) : 20 Frs par personne).

☎ 49.37.33.72 ou 49.37.28.10  
FAX : 49.37.34.08



Haras de l'Ecurie Saint-Hilaire (Reproduction d'après photo).

## L'ECOLE

Comme dans les communes avoisinantes, les effectifs sont en légère baisse, 59 élèves répartis en trois classes :

- 22 en maternelle
- 16 en cours préparatoire et cours élémentaire 1ère année
- 21 en cours élémentaire 2ème année, cours moyen 1ère et 2ème année.

L'organisation du temps scolaire restant identique à l'année passée, les enfants n'auront pas de classe les samedis suivants :

☞ 28 janvier 1995, 11 Février, 25 Février, 1er Avril, 22 Avril, 3 Juin, 24 Juin.

En début d'année, des travaux indispensables ont été réalisés dans le logement occupé par Madame CONTIVAL, institutrice, moyennant la somme de 28.537 Frs.

D'autre part, il est prévu :

- Le remplacement des fenêtres de la classe maternelle, côté rue, vu les infiltrations d'eau, pour la somme de 32.994 Frs, une subvention est demandée.

- Un volet "accordéon" entre les deux salles de la classe maternelle (désir de Madame l'inspectrice), moyennant la somme de 3.973,75 Frs.

- La peinture de la classe de Melle RABY s'élevant à 11.545 Frs.

Le prix du repas à la cantine est de 12,20 Frs depuis la rentrée. ■

**Pour les enfants actuellement scolarisés, pour leurs jeunes parents et pour les habitants de la commune, il ne nous a pas paru inintéressant de faire l'historique de notre école actuelle inaugurée en 1951.**

Le 13 Août 1944, les anciens se souviennent : destruction du groupe scolaire et de tout le mobilier par les allemands. Les écoles sont, à la hâte, établies dans des baraquements aménagés au mieux, sans confort, sur la propriété du Baron de Rotchild près du "fer à cheval" et par succroît l'hiver fut rude.

Des classes provisoires sont construites en 1945 dans les rez-de-chaussée des anciens logements des instituteurs. Les toitures en carton bitumé ne présentent pas une protection efficace contre les intempéries, mais ce n'est qu'en Mai 1950 qu'il y aura adjonction de plaques de fibro-ciment ondulé.

Les institutrices, dans l'impossibilité de se loger, ont trouvé une installation d'attente dans la maison

du Directeur du Haras, une seule cuisine pour trois maîtresses.

Alors, le Conseil Municipal de l'époque, ayant Monsieur DOUX comme Maire, décide dans sa séance du 25 Octobre 1944, de mettre un projet de reconstruction à l'étude.

Le 19 Juin 1945, Monsieur BERTRAND, architecte de Moulin Vieux (Romagne) diplômé par le Gouvernement, présente le plan sommaire de l'avant-projet :

- 3 classes garçons dont une pour le travail manuel ou la scolarité prolongé,

- 3 classes filles dont une classe enfantine mixte,

- des lavabos collectifs dans l'entrée de chaque école,

- une cantine pouvant servir à l'instruction ménagère,

- un pavillon pour le personnel féminin,

- un pavillon pour le personnel masculin,

- 10 cases de WC

- cours, préaux, abris vélos, terrain de football, de même qu'un établissement de bains-douches.

A l'époque, il y avait 180 élèves.

**Premier obstacle :** La commission déléguée par le service de reconstruction impose de trouver un nouvel emplacement pour le futur groupe scolaire étant donné la proximité du cimetière.

Dans sa délibération du 5 Décembre 1945, le Conseil Municipal décide l'acquisition d'un terrain de deux hectares appartenant à Monsieur de Rotchild (pour l'anecdote, il existait sur la parcelle : huit box près de la route de Marnay, une vieille grange près de la route de Vivonne, deux autres box en bois touchant le groupe scolaire détruit et un vieux puits).

Le 9 mai 1947, le permis de construire est accordé pour les deux groupes de trois classes, qui seront construits en pierre de Tercé et recouverts de tuiles de l'Indre. Mais il y a refus d'agrément pour le logement des maîtres par Monsieur le Préfet de Région, ce dernier préconisant leur construction à l'étage, au-dessus des classes. La délibération du Conseil Municipal ne se fit pas attendre, on peut y lire :

- 1) le sous-sol argileux du pays ne permet pas de construire des immeubles élevés sans prendre de précautions extraordinaires et coûteuses,

- 2) nous n'avons pas l'eau, ce qui obligera les résidents à s'approvisionner au seau et à monter l'eau par un escalier.

•••

(suite)

•••

Ce n'est que le 16 Mai 1949 que parvient en Mairie le permis de construire des deux pavillons de chacun des trois logements. La multitude de lettres et de procès verbaux de réception des différents travaux est impressionnante.

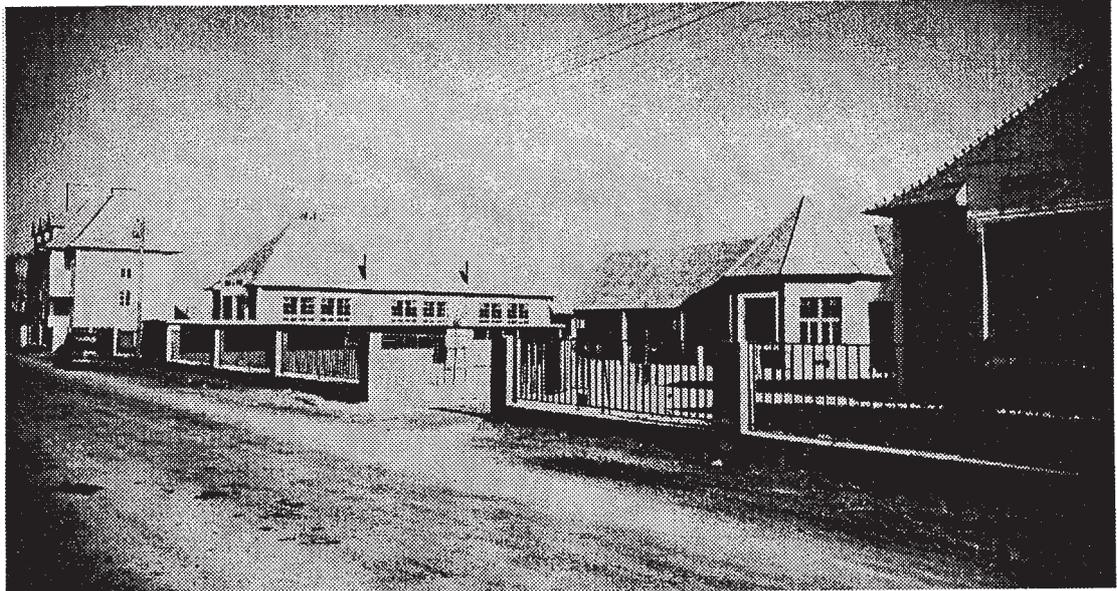


photo de l'inauguration du groupe scolaire.

Le creusement d'un puits pour l'alimentation du groupe scolaire en eau potable fût nécessaire car le raccordement au réseau n'a pu se faire que le 19 Décembre 1960. Malgré tous ces aléas, on mettait en adjudication, le 21 Mars 1951, la clôture sur la "grande route" de Champagné Saint-Hilaire à Vivonne.

Puis ce fût la fête au pays : le 15 Juillet 1951, Monsieur le Sous-Préfet de Montmorillon inaugurait le groupe scolaire. Mais le travail de la Municipalité ne s'arrêtait pas pour autant.

#### Délibération du 12 Août 1951 :

1) les cours de récréation ne peuvent être utilisés dans leur état actuel (matériaux bruts trop gros), nécessité de les recouvrir de matériaux plus fins avant de les livrer aux enfants.

2) nécessité de faire exécuter du mobilier scolaire pour la rentrée :

- 5 bureaux de maîtres avec estrades
- 10 tableaux noirs sur chevalets
- 5 tableaux fixes
- 2 tables ovales pour les débutants de la classe enfantine
- 5 armoires à fournitures
- 8 tables de cantine avec bancs
- tables d'écoliers à 2 places pour 5 classes,

et tout ceci fut fait artisanalement à Champagné.

#### Délibération du 18 Novembre 1951 :

Les poêles des écoles provisoires réinstallés à la hâte sont nettement insuffisants et pour la plus part détériorés, il faut les remplacer.

Les derniers travaux du groupe scolaire ne se termineront que sous le mandat de Monsieur BIBAULT, Maire, puisqu'on trouve dans les archives :

□ 4 Août 1954 : vérification par le Maire et les Conseillers Municipaux de la Commission des Bâtiments des différents travaux qui satisfont aux conditions des devis,

□ 1961 : viabilité des terrains longeant les bâtiments des classes, construction de murs de clôture des potagers.

Cette réalisation a été financée à l'époque par :

- le M.R.U.
  - l'Education nationale
  - la Commune qui a dû faire un emprunt.
- L'attribution des indemnités "dommages de guerre" a suscité un courrier très abondant. ■

## L'ECOLE

(suite & fin)

### CIVRAY

#### Le Sous-Préfet de Montmorillon inaugure le groupe scolaire de Champagné Saint-Hilaire

Les écoles de Champagné-St-Hilaire avaient eu à souffrir lors des combats qui marquèrent notre département.

Un groupe scolaire était devenu nécessaire. On l'a inauguré officiellement le 15 juillet.

C'est un magnifique ensemble, l'un des plus beaux de notre département et l'un des plus beaux que puisse rêver une commune de l'importance de Champagné-St-Hilaire. Les bâtiments sont imposants, les salles sont claires, aérées, spacieuses et le groupe, heureusement terminé, pourra servir de modèle et être montré en exemple.

#### LA RECEPTION A LA MAIRIE

Le rassemblement des personnalités devait avoir lieu à la mairie où M. Doux, maire, entouré des membres de son conseil municipal, recevait tour à tour les différentes personnalités.

On remarquait M. Gevrey, sous-préfet de Montmorillon; MM. Masseau et Maurice, sénateur; de Montjou, André et Paffarin, députés; Boix, président du Conseil général; Billaud, conseiller général du canton; Pichard, inspecteur d'Académie; Anchetabehere, inspecteur primaire; Coué, de la Reconstruction, représentant l'ingénieur en Chef des Ponts-et-Chaussées; Bertrand, architecte à Romagné et de nombreux maires et conseillers municipaux des communes voisines; de La Ferrière, Alroux, Bommières-du-Clain, Romagné, St-Secondin, Gençay, Magné.

#### LE DEFILE

La clique de St-Maurice-de-la-Clouère prenait, à 15 h. 25, la tête d'un défilé qui allait d'abord se rendre au monument aux Morts. Devant les personnalités, venaient les enfants des écoles costumés, les tout-petits en papillons et en fleurs. Leurs maîtres les conduisaient et Mmes Charpentier et Rousseau et Mlle Gautron, M. Couvertier et M. Berger n'avaient pas peu à faire pour surveiller tout leur petit monde.

Au monument aux Morts, le Sous-Préfet déposa une gerbe et M. Doux, maire, demanda une minute de silence qui fut observée dans le plus profond recueillement.

#### LA FETE SCOLAIRE

Le cortège devait ensuite continuer sa marche, musique en tête, et l'on se rendit dans une prairie à côté du groupe scolaire où une estrade avait été installée. Une démonstration de lendis scolaires eut lieu dans la prairie, effectuée par les grands élèves des écoles locales. Les personnalités et la foule devaient ensuite s'intéresser vivement aux chants et aux danses réalisés par les enfants des écoles.

Cette fête scolaire qui se prolongea tard dans la soirée, devait être remarquablement réussie et devait soulever l'enthousiasme des spectateurs fort nombreux.

#### L'INAUGURATION OFFICIELLE

Lorsque la fête proprement dite fut terminée, les personnalités pénétrèrent officiellement dans le groupe scolaire. C'est à M. Gevrey, sous-préfet de Montmorillon, que revint l'honneur de couper le ruban tricolore qui donnait l'accès au groupe scolaire.

#### LA VISITE DU GROUPE

Après que M. le sous-préfet de Montmorillon ait ouvert solennellement le groupe, les personnalités le visitèrent en détail. Puis les discours eurent lieu. Ils furent prononcés sous le préau de l'école de garçons, et tour à tour devaient prendre la parole M. Doux, maire, MM. Couvertier, directeur de l'école, Pichard, inspecteur d'académie, Billaud, conseiller général du canton de Gençay, Maurice, conseiller de la République, qui parla au nom de tous les parlementaires présents et, enfin, M. Gevrey, sous-préfet de Montmorillon.

A l'issue des discours, un vin d'honneur fut servi dans la cantine de l'école. Le soir, un banquet réunît les diverses personnalités à l'hôtel Viaud et la fête se termina par un grand bal de nuit.

Coupage de presse  
du 16/07/1951

## AMENAGEMENT DU CLAIN

**L'**an dernier, nous faisons état de ce projet dans votre revue communale. Il y était indiqué que les travaux devaient commencer en Juin 1994. Or à la date où nous rédigeons cet article, rien encore n'a été fait concernant ces travaux d'aménagement.

Plusieurs explications à cet état de fait, où les représentants de votre commune ayant adhéré au SIVOM de la région de COUHE pour ces travaux, se sont trouvés dans l'obligation de respecter une démarche collective, avec tous ses contre-temps. En effet, le dossier établi début 1994, comportait la participation de la commune de Payroux, cette dernière s'était ensuite retirée du projet d'aménagement des rives du Clain, obligeant les autres participants à refaire un nouveau dossier, pour obtenir les aides de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Agence de Bassin "Loire-Bretagne".

Les lenteurs administratives, ajoutées aux congés d'Août font qu'après la remise en route d'un autre dossier, l'enquête publique d'une durée d'un mois démarre seulement le 16 Novembre 1994. Les riverains pourront consulter en mairie les plans et le résumé de l'état des travaux à faire.

Après l'enquête publique, un appel d'offre sera fait auprès des divers entrepreneurs pouvant effectuer les travaux de bûcheronnage, fait par des hommes et de nettoyage du lit de la rivière, par des engins spécialisés.

Il ne sera pas (à moins de cas majeurs) touché aux rives et la flore aquatique sera respectée lorsqu'elle ne sera pas trop envahissante.

Nous vous communiquons le recensement des travaux issu de l'avant projet soumis à l'enquête d'utilité publique concernant la parcour du clain dans notre commune, ainsi qu'un exemple de restauration. ■

# LE PROJET D'AMENAGEMENT DU CLAIN

## DEFINITION DU PROJET

Le projet qui couvre environ 40 km de cours d'eau, entre dans le cadre de l'aménagement de trois vallées : la Dive, la Bouleure et le Clain. Il est entrepris par le SIVOM DE COUHE-VERAC et le Syndicat d'aménagement du Clain, en collaboration avec la DDAF qui représente la Police de l'eau, ainsi que la Fédération Départementale de Pêche et Pisciculture (FDAPP). La restauration du Clain correspond à la dernière des trois interventions. Les travaux s'effectueront en 1995.

## RECENSEMENT DES TRAVAUX :

### □ du Moulin de la Cueille à Commenjard

En rive gauche, un coteau abrupt boisé domine le Clain. En rive droite, la vaste plaine alluviale est laissée en prairie et des peupliers et arbustes bordent la rive.

Le coteau est fiché en ZNIEFF.

Environ 25 arbres morts devront être abattus (ils sont surtout localisés en rive gauche). Les travaux d'élagage ne seront pas très importants.

Quelques arbres (dont les peupliers) encombrant le lit.

La luminosité est importante sur le cours d'eau, la végétation est concentrée sur la rive gauche. Le Clain est profond.

Le Moulin de Commenjard est abandonné. La chaussée n'est pas en très bon état. La végétation aquatique est abondante en aval de la chaussée et colonise notamment plusieurs petites îles. Les arbres sur les îles ont été coupés, il reste les souches.

### □ de Commenjard à la Millière

Ce secteur demandera des travaux importants. Plusieurs embâcles encombrant le lit (une vingtaine d'arbres sont dans le cours d'eau, ainsi que des branchages).

Une trentaine d'arbres et arbustes morts ont été recensés sur les berges. L'élagage sera assez important. Quelques arbres devront être recépés. Les arbres localement forment un "toit" au-dessus du lit. Moulin Vieux est habité et entretenu. Le lit et le bief seront à nettoyer, des arbres et branches les encombrant. Mais le bief n'est pas envasé.

Les berges sont entretenues au niveau de la Millière. Au niveau du pont, le fond est constitué de

graviers et sable. La lame d'eau est faible (10 à 20 cm).

### □ de la Millière à Says

Le lit est encore ici bien encombré. De nombreux embâcles se sont formés dans le lit. Une quinzaine d'arbres morts devront être abattus, l'élagage sera important et quelques arbres devront être recépés.

La lumière est modérée, les berges sont abondamment végétalisées. Quelques prairies succédant au bois éclairent le cours d'eau.

Au niveau de la Combaudière, un débroussaillage est en cours, mais les produits du défrichage sont restés en place.

Sur environ 500 mètres avant le Pont de Says, les rives ont été aménagées avec des palplanches en bois, mais elles sont maintenant en mauvais état. L'eau s'infiltré au travers de la Chaussée du Moulin.

### □ de Says à Moulin Neuf

Sur environ 500 mètres après le Pont de Says, les berges sont entretenues. Les arbres coupés ont été laissés sur place.

Les travaux d'élagage seront importants jusqu'au Moulin Neuf. Une vingtaine d'arbres morts ont été recensés, d'autre devront être recépés. Le lit est localement encombré d'arbres morts.

Les berges présentent des "affouillements" (ragondins?).

Moulin Neuf est habité et entretenu. Des arbres morts se sont accumulés au niveau de la vanne. Celle-ci est d'ailleurs en mauvais état. L'eau s'écoule bien dans le bief. Le Clain se partage ici en nombreux bras qui sont encombrés par les plantes aquatiques.

Le pont de pierre de Moulin Neuf est envahi par la végétation.

### □ de Moulin Neuf à Vieillemonay

Ce secteur est localement très encombré. Une trentaine d'arbres devront être abattus. Les arbres dangereux seront recépés. De nombreux embâcles barrent le cours d'eau. Les travaux les plus importants se localiseront entre Moulin Neuf et la source de Chabanais et entre le Grand Bois Brault et Vieillemonay.

Entre la source de Chabanais et Chaume, les

•••

•••

interventions consisteront essentiellement en un élagage.

A chaume, il existe une pelle. La maison est habitée. La vanne et le pont ne sont pas en très bon état. Le bras en rive droite nécessite un nettoyage (arbres dans le lit).

Un gué est situé au niveau du Grand Bois Brault. Il est mal conçu et risque de provoquer des embâcles en arrêtant les arbres et branches qui pourraient se trouver dans le lit.

Sur ce secteur, le lit majeur est vaste.

Les berges sont en majorité boisées, l'ombre et la lumière sont bien contrastées.

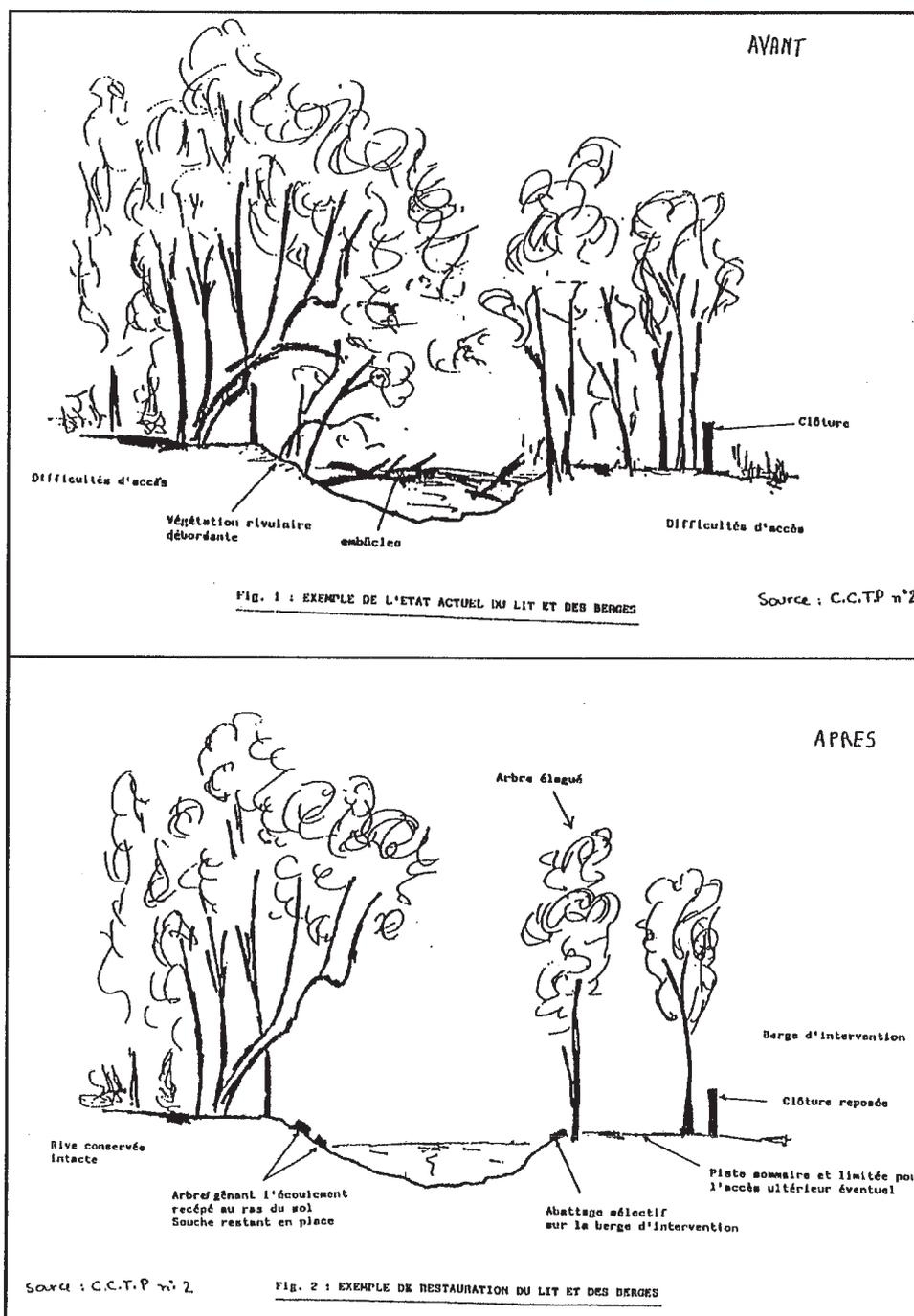
A Vieillemonay, le Clain est partagé en quatre

bras, dont deux sont largement colonisés par la végétation aquatique.

En rive gauche, une frayère à brochets pourrait être aménagée. Les travaux consisteront en un élagage des rives et l'enlèvement des nombreux arbres (le plus souvent des peupliers) tombés dans le lit.

Une dizaine d'arbres morts ont été observés sur les berges. Au niveau des étangs, un défrichage a été fait en rive gauche, les arbres coupés n'ont pas été évacués.

Les nombreux petits bras du Clain devront être nettoyés. ■



# ETAT-CIVIL

## NAISSANCES

Le 21 Novembre 1993

**Victoria LECUYER**

filles de Frédéric LECUYER et de Ludivine DOUCET, domiciliés au bourg, les Tilleuls

Le 4 Décembre 1993

**Morgane TAUPIN**

filles de Dominique TAUPIN et de Carole SENELE, domiciliés au bourg

Le 30 Janvier 1994

**Jean-Simon VUZE**

filles de Vincent VUZE et de Caty BOURREAU, domiciliés à Bretagne

Le 6 Février 1994

**Alexis BONNET**

filles de Hervé BONNET et de Guylaine BOIS, domiciliés au bourg

Le 8 Avril 1994

**Juliette COUVERTIER**

filles de Jean-Henri COUVERTIER et de Maire-Eve LEGUY, domiciliés à Fougeret

Le 26 Avril 1994

**Andoline JALLADEAU**

filles de Marie-Paule JALLADEAU, domiciliée à Bretagne

Le 6 Juin 1994

**Marie CARCASSE**

filles de Francis CARCASSE et de Marie-Christine ROBETTE, domiciliés au bourg, les Tilleuls

Le 14 Juin 1994

**Pauline BERNADEAU**

filles de Richard BERNADEAU ET DE Florence BIBAULT, domiciliés au bourg

Le 16 Août 1994

**Kevin MELIN**

filles de Laurent MELIN et de Stéphanie ORION, domiciliés à Vieillemonnaie

Le 13 Septembre 1994

**Aurélie & Gwendoline ORION**

filles de Jean-Yves ORION et de Christine DELHOUMMEAU, domiciliés à la Grande Grange

Le 28 Septembre 1994

**Evan POUPARD**

Fils de Jean-Michel POUPARD et de Laurence DELHOUME, domiciliés à la Bluterie

## DECES

Le 13 Novembre 1993

**Michel POUPARD**

domicilié au bourg, âgé de 66 ans

Le 26 Novembre 1993

**Valentin PARADOT**

domicilié à Fougeret, âgé de 83 ans

Le 29 Janvier 1994

**Henri BARC**

domicilié au bourg, âgé de 83 ans

Le 20 Février 1994

**Yves BOUCHERON**

domicilié à l'Epinoux, âgé de 71 ans

Le 19 Mars 1994

**Albert GIRARDIN**

domicilié au Bouchaud, âgé de 68 ans

Le 22 Mars 1994

**Jacqueline NAUD épouse BAILLARGE**

domiciliée au Bouchaud, âgée de 62 ans

Le 26 Mars 1994

**Serge DURAND**

domicilié à Bretagne, âgé de 61 ans

Le 28 Mars 1994

**Emilienne FERRON veuve RENAUD**

domiciliée au bourg, âgée de 69 ans

Le 2 Avril 1994

**Louis BOIRET**

domicilié au bourg, âgé de 84 ans

Le 17 Avril 1994

**Marie CHAUMILLON veuve TEXIER**

domiciliée à Saix, âgée de 94 ans

Le 4 Juin 1994

**Raymond DIDIER**

domicilié à la Prunerie, âgé de 84 ans

Le 5 Juin 1994  
**Irène LURET veuve ROGEON**  
 domiciliée à Percejaud, âgée de 79 ans

Le 8 Juin 1994  
**Henri REVERDY**  
 domicilié à la Thomasselière, âgé de 75 ans

Le 12 Juillet 1994  
**Dominique PINEAU épouse CHAMARD**  
 domiciliée à la Férraudière, âgée de 39 ans

Le 26 Juillet 1994  
**Hubert LE GOUEZIGOU**  
 domicilié au bourg, âgé de 46 ans

Le 3 Septembre 1994  
**Marie-Louise MAGAUD veuve DOUX**  
 domiciliée à Saix, âgée de 87 ans

Le 20 Septembre 1994  
**Robert TOUCHARD**  
 domicilié à la Cité Petit-Jean, âgé de 83 ans

Le 13 Octobre 1994  
**Flavie DUVERGER veuve HERAULT**  
 domiciliée à Montlarge, âgée de 93 ans

Le 1er Juin 1994  
**Monsieur Marcel VERGNAUD nous quittait.**  
 Il fut Conseiller Municipal en Mars 1959, puis  
 Maire de Mars 1971 à Mars 1983.

### MARIAGES

Le 18 Décembre 1993  
**Nathalie MONNEAU,**  
 fille de Yvette MONNEAU avec  
**Thierry GOYER,** fils de M. et Mme André GOYER

Le 5 Mars 1994  
**Anita BONNIN,**  
 fille de M. et Mme Robert BONNIN  
 avec **Jean-François SOUIL,** fils de M. et Mme  
 François SOUIL

Le 16 Avril 1994  
**Maryse SUZENET,** fille de M. et Mme Henri  
 SUZENET avec **Jérôme GODET,** fils de M. et Mme  
 Jean GODET

Le 11 Juin 1994  
**Sandrine RUSSEL,** fille de M. et Mme Michel  
 RUSSEL avec **Bruno VILLAIN,** fils de M. et Mme  
 Pierre VILLAIN

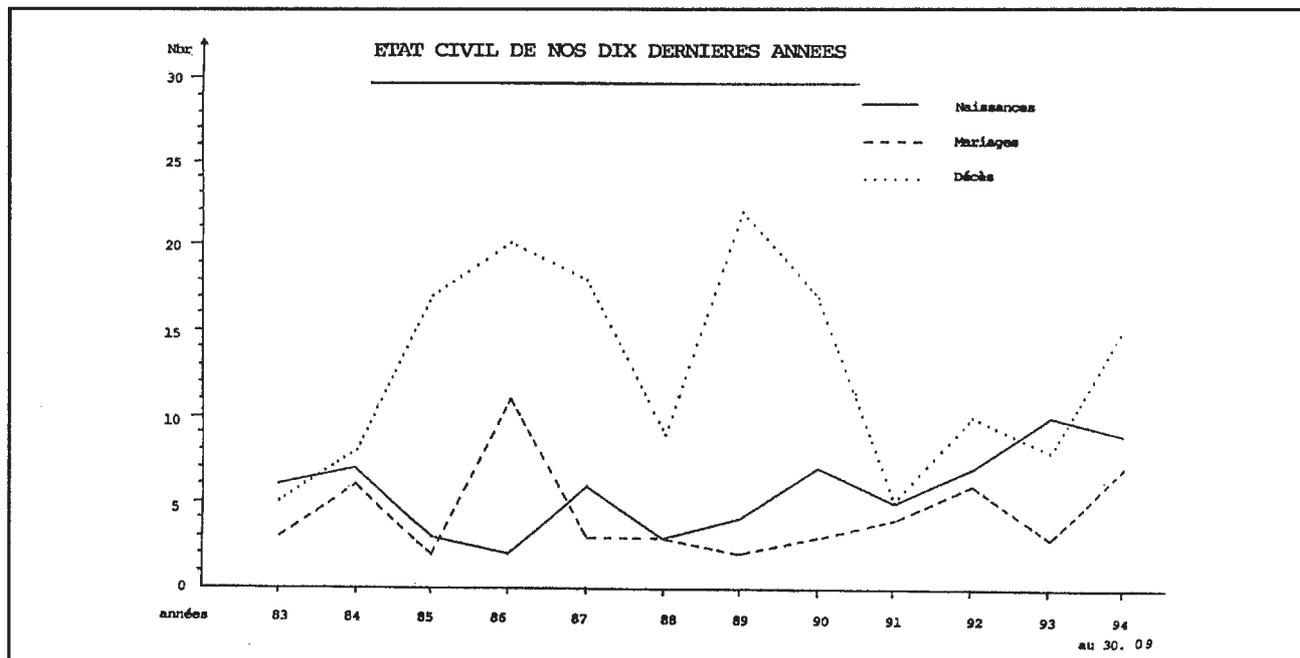
Le 26 Juin 1994  
**Dominique PINEAU** fille de M. et Mme Gérard  
 PINEAU avec **Jacky CHAMARD,** fils de M. et  
 Mme Henri CHAMARD

Le 2 Juillet 1994  
**Dominique PAUTRAT,** fille de M. et Mme Abel  
 PAUTRAT avec **Walter GIGANTE,** fils de M. et  
 Mme Umberto GIGANTE

Le 9 juillet 1994  
**Sandrine BORDESOLLES,** fille de M. BORDESOLLES  
 Lionet et de Mme BOUSSIN Danièle avec  
**Frédéric PAILLE,** fils DE M. PAILLE Pierre et Mme  
 PAILLE Raymonde

Le 27 Août 1994  
**Sophie CHAMBON,** fille de M. et Mme Jean-  
 Pierre CHAMBON avec **Stéphane DUPLESSIS,** fils  
 de M. et Mme Gérard DUPLESSIS

Le 8 Octobre 1994  
**Marie-Dominique ROBERT,** fille de M. et Mme  
 Marc ROBERT avec **Daniel DUGUE,** fils de M. et  
 Mme Henri DUGUE



### ... N° TELEPHONE PREMIERE URGENCE...

Pompiers .....	18
Gendarmerie GENCAY .....	17 ou 49.59.31.16
Médecin à Champagné - Docteur COUTURIER .....	49.37.33.33
Samu (accident très grave) - Service Aide Médicale .....	
D'urgence .....	15
Centre Anti-Poisons BORDEAUX .....	56.96.40.80
Ambulance à Champagné - Melle ROCHAULT .....	40.37.30.49
Cabinet Infirmiers M. QUERON & Mme BEDUCHAUD .....	49.37.33.34

### ... N° TELEPHONE SERVICE PUBLICS...

Mairie .....	49.37.30.91
FAX .....	49.37.20.49
Ecole Publique .....	49.37.32.61
La Poste .....	49.37.30.92
Base de Loisirs .....	49.37.32.74

### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

**Le secrétariat de mairie est ouvert :**

- de 8H30 à 12H00 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
- de 13H30 à 17H00 les mardi, mercredi et vendredi

**Le secrétariat de mairie est équipé d'une relieuse à spirale  
qui permet de réaliser des dossiers.  
Si toutefois des personnes étaient intéressées par l'utilisation  
de cet appareil, il sera possible de faire relier des documents  
moyennant la somme de 10 Frs.**

# CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE, CHATELLENIE ET PAROISSE

**"Bougre de chien, ie veux que tu deschire cette assignation tout à l'heure ou ie te couperay le col avec mon dail que iay à la main..."**.

Cette menace, non déguisée, portée par un irascible habitant de Champagné à l'encontre du pouvoir judiciaire représenté par l'huissier TELLET, date de 1728, puisqu'elle est rapportée le 14 Février de la même année dans la minute du juge SENECHAL de Champagné Saint-Hilaire, Maître Henri Augustin de Marconnay.

Elle nous introduit, de façon un peu brutale, dans le rôle, aujourd'hui disparu, dans la commune, de châtellerie c'est-à-dire de juridiction, de centre de justice. D'emblée, il ne faut pas la confondre avec la paroisse, même si, à Champagné plus qu'ailleurs, le religieux est lié au pouvoir du laïc. En effet, depuis 511 au moins, la terre de Champagné appartient à l'Abbaye Saint-Hilaire de Poitiers. Dans les mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest de 1856, on peut lire : *(la basilique) fut encore agrandie et embellie en 511 par Adelphins, évêque à Poitiers et consacrée cette fois dans le vocable de Saint-Hilaire: "La terre de Champagné, donnée à l'Abbaye par le vainqueur, prit le nom de Champagné Saint-Hilaire"*. L'allusion au vainqueur, ne peut que concerner Clovis qui a défait et tué le roi wisigoth Alaric II.

**La paroisse** comprend l'ensemble des habitants qui se rendent régulièrement à l'église du bourg, dédiée sans doute dès les premiers temps de l'évangélisation du Poitou, aux deux frères : Saint Gervais et Saint Protais. Ces deux frères vivaient à Milan au 1er siècle de notre ère, ils étaient les fils de Saint Vital et de Sainte Valérie.

Ils subirent le martyre, 11 ans après leur conversion, sur l'ordre du Général romain Astasius, Gervais le 1er fut frappé à coups de fouets garnis de plomb jusqu'à ce qu'il expirât ! Protais fut frappé lui aussi puis décapité. Ils sont les Saints Patrons d'une multitude de paroisses à Milan, au Mans, à Paris même, et donc aussi ceux de la paroisse de Champagné, paroisse qu'aucun document ne permet de délimiter dès sa naissance.

**Les limites de la seigneurie** seront continuellement contestées et les textes montrent toujours l'âpreté avec laquelle les chanoines de Saint Hilaire de Poitiers savaient défendre leur domaine. Ce sont des différents qui nous permettent de suivre Champagné à travers les âges.

Le 5 janvier 942, un diplôme du roi carolingien Louis

d'Outremer confirme les biens assignés en partage aux chanoines de Saint Hilaire et en tête Viret Campaniacum c'est-à-dire Champagné. Plus loin, il y a Benatiacum, c'est-à-dire Benassay. Sans doute, a-t-il fallu redessiner la carte des seigneuries après les troubles dûs aux invasions des vikings.

En 1119, Chalo le Roux, seigneur de Vivonne est excommunié par le Pape Calixte II, alors en visite à Poitiers, parce qu'il avait commis quelques violences dans la seigneurie de Champagné Saint Hilaire. Après un voyage en Terre Sainte, il doit venir sur le sépulcre du Saint Evêque à l'église de Saint Hilaire à Poitiers, faire le serment, pour lui et de sa descendance, de renoncer aux droits et prétentions qu'il avait sur Champagné.

Son fils Hélie, qui ne tient pas compte du serment de son père encourt le même jugement du Pape Honorius II par l'entremise de l'évêque de Poitiers, Guillaume, le 1er Juillet 1128.

C'est le légat du Pape Geoffroy, évêque de Chartres qui doit servir de médiateur entre les chanoines de Saint Hilaire et l'Abbaye des Alleux (Deux-Sèvres) "au sujet du lieu appelé Moreau, près de Champagné Saint Hilaire".

Les chanoines tiennent bon donc contre les agressions de leurs hargneux voisins. Et pour cause ! Dans la liste de leurs 12 principales terres, Champagné apparaît toujours en premier et à titre d'exemple, disons qu'en 1618, pour un revenu global de 18,485 livres, Champagné en apporte à l'Abbaye 2,700, soit le 1/7ème.

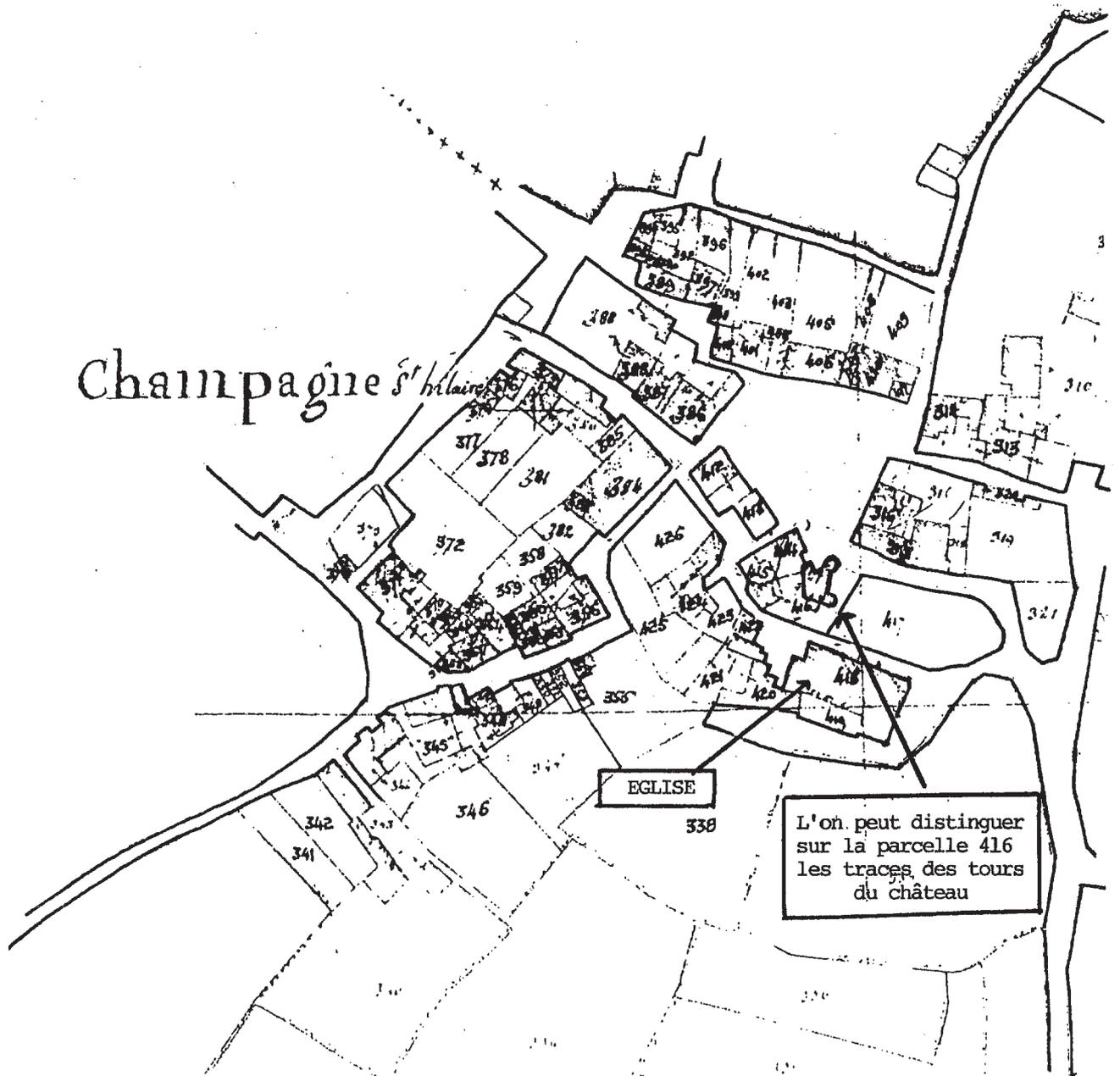
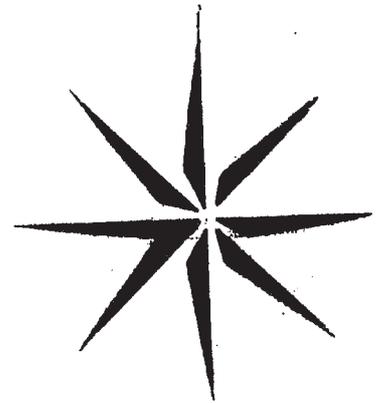
Les chanoines de 1477, se heurtent au seigneur de Civray, qui porte aussi le titre de Duc de Calabre, Comte du Maine et Vicomte de Châtellerault.

Les péripéties longues et dramatiques de la guerre de Cent-Ans ont rendu floues les limites administratives difficilement mises en oeuvre précédemment. Une note du 16 Octobre 1428, rapporte que Champagné, principal domaine du chapitre Saint Hilaire, est "comme désert et perdu par les guerres".

les deux parties s'entendent à propos des territoires contestés sur la commune actuelle de Romagne (Vron, les Teignouses, la Roche Mairant notamment) et des bornes sont posées pour que nul n'en ignore.

Mais pour nous, c'est l'occasion d'apprendre ce qu'est en châtellerie. Nos chanoines, en effet, précisent que la charte du 29 Août 1477 : "les doyens et chapitres de Saint Hilaire prétendent qu'ils sont seigneurs du lieu de Champagné Saint

Section 12  
du  
BOURG  
Feuille  
Levee par Guillaume Geometre de 1<sup>re</sup> Classe  
Terminee le 12 A 1832



## EQUIPE M.R.J.C.

### Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne de Champagné Saint-Hilaire

**N**ous sommes une équipe de jeunes en MRJC. Nous avons déjà fait paraître un article alors que l'on était en Triolo en 1991. Le projet de cette année est de faire une recherche sur l'histoire et les origines de Champagné Saint-Hilaire, car nous voulons la faire connaître à ses habitants et leur faire découvrir l'histoire de cette commune pas tout à fait comme les autres.

Le thème du mouvement cette année est "Etre présent et mettre en oeuvre des projets sur tous les territoires".

Chaque été nous faisons un camp, en 1994, il s'est déroulé pendant 15 jours à Burdignes (près de Saint-Etienne), le thème était : L'Environnement et il y avait une bonne ambiance. Tous les participants se sont retrouvés deux jours (c'est notre équipe qui a préparé la célébration).

De plus, certains d'entre nous ont participé au week-end de lancement de l'année où l'on a débattu sur la citoyenneté (est-ce que être citoyen, c'est seulement voter ? Pourquoi être citoyen ?). ■

Aline, Anthony, Elodie, Marie-Agnès  
Samuel, Sophie

## CALENDRIER DES FETES

### □ JANVIER 1995

- 13 - Association Aînés Ruraux - Concours de Belote.
- 21 - Association de la Chasse - Chasse à courre.  
Association des Donneurs de Sang - Concours de Belote.
- 25 - Centre Communal Action Sociale - Repas des Aînés.
- 29 - Association de la Gymnastique - Bal.

### □ FEVRIER 1995

- 4 - Association des Parents d'Elèves - Repas
- 11 - Association des A.F.N. - Concours de Belote
- 18 & 19 - Association des Amis de la Bière.
- 19 - Association de Foot - Loto.

### □ MARS 1995

- 3 - Association Aînés Ruraux - Concours de Belote.
- 11 - Association des Donneurs de Sang Bénévoles - Théâtre.
- 19 - Association des A.F.F. - Banquet.
- 25 - Association des Donneurs de Sang Bénévoles - Bal.
- 26 - Association des Aînés Ruraux - Loto.

### □ AVRIL 1995

- 1 & 2 - Association Rencontre - Théâtre.
- 8 - Association du Comité des Fêtes - Repas.

### □ MAI 1995

- 14 - Association Aînés Ruraux - Bal du Muguet
- 20 - Association des Donneurs de Sang Bénévoles - Voyages.
- 28 - Association du Foot - Assemblée Générale.

### □ JUIN 1995

- 3 - Association du Foot - Repas.
- 17 - Association du Comité des Fêtes - St-Gervais - Foire à la laine et course.
- 18 - Association du Comité des Fêtes - St-Gervais - courses.
- 25 - Association des A.F.N. - Voyages.
- 28 - Association des Aînés Ruraux - Repas.

### □ JUILLET 1995

- 2 - Randonnées Pédestres organisées par la Municipalité.
- 9 - Association du Foot - Pétanques.
- 13 - Feu d'Artifice Communal

- 16 - Association des Donneurs de Sang Bénévoles - Méchoui.
- 23 - Association des Donneurs de Sang Bénévoles - Voyages.

### □ AOUT 1995

- 13 - Commémoration.

### □ SEPTEMBRE 1995

- 1 - Association des Aînés Ruraux - Concours de Belote.

### □ OCTOBRE 1995

- 14 - Association des A.F.N. - Bal.
- 22 - Association des Aînés Ruraux - Bal des Vendanges.
- 28 - Association du Foot - Repas.

### □ NOVEMBRE 1995

- 5 - Val des Sources - Loto paroissial.
- 25 & 26 - Association des Donneurs de Sang et Association de la Chasse : Assemblées Générales.

### □ DECEMBRE 1995

- 16 - Association des Parents d'Elèves - Arbre de Noël.
- 31 - Association du Tennis - Réveillon.

# *... Vendanges à Champagné...*



**Photos de Monsieur GINISTY**

# JOURNÉE DE VENDANGES, IL Y A 60 ANS

"A neu y vendangeons... un jeudi pardi, rapport aux drôles qu'avons pas d'école tiau jour-là".

La s'maine d'avant mon père avé mis combugé les tiubes, afin qu'a perdions point l'jus dans razins, l'en avé mis deux sou s'hangar, sus daus grous bouts d'boué peur pas qu'a bougions quand l'mettrions la vendange écrasée à bouillir pendant huit jours peur faire le vin.

La veille, tiès houmes avions préparé le matériel peur aller vendanger, après avouère piassé (piacé) les tiubes sus la charrette, retenues qu'a zétions par daas grous et grands morciâs d'fer en forme de S dans lesquels le passions un cabiille qu'attachions à chaque bout d'la charrette, peur qu'ô fut bin solide (l'avions bin trouillé tiau cabiille avec la tavelle) peur faire le ch'min.

L'mettiond daus baquets en volijhes de popiés et pis daus panés en ésioux, qu'mon père fazait l'hiver à la veillée, et pis l'oziâs peur ramener les razins dans la tiube.

Après avouère att'lé la j'ment à la charrette, les drôles montés d'dans, les grandes peursounes suivions d'arrière; en route peur le vigne avec le biâ temps... arrivés au chantiâ, tout tiau biâ monde peurnais son coutiâ, car à tielle époque y'avé point de vendangettes, mers chers amis. Et chacun son baguet ou so pané au bras s'éparpillait, un chaque couté d'au rang peur ramasser les razins.

L'gars l'pu costaud, pernait l'oziâs su ses épaules, au fur et à m'sure qu'les baquets et les panés s'remplissons, chacun vidait dans tielle invention (l'oziâs). Quant l'té pien, le gars aller vider dans la tiube, la charrette au bout d'la vigne, la j'ment attaché à la rous, une botte de foin sous la goûle peur qu'a mange.

y vous jure qu'l'pauve gars qui portait l'oziâs ô flé pas qu'l'est les deux pieds dans l'même sabiat... a midi, ma mère v'nez apporter la mangeaille, peur tiau monde, avec la carriole tirée par la Coquette, l'autre j'ment d'la ferme.

Après avouère déballé l'mangé, chacun s'installait peurs'remplir l'estoumâc qu'été bin vide dépeu l'matin, ô yavé dau pâté, daus grillons, dau routi d'goret, dau poulet routi fré, dau feurmajhe, et daus grous pains qu'mon père fézet tieure li-même, le tout arrosé d'un bon coup d'vin roûghe d'l'année d'avant bin sûr.

Après tieu, chacun r'preunait qui son baquet, tû son pané, peur continuer d'vendanger, ô ll'aller bin moins vite, mais ô causait "bin mai".

Finie la vendange, on ratelle la j'ment à la charette, les tiubes dont bin pieines, en route peur la maison, les grandes peursounes bin lasses, quant aux drôles tout tiau p'tit monde traîne ses gayoches, pas question d'monter dans la charette à s'rez bin trop lourde peur la j'ment.

Arrivé à la maison, la fouleuse installé sur une tiube, on piace la charette en face, deux houmes turnent la manivelle de la fouleuse et un'aute gars monte dans une tiube pieine et lance daus pelletées dans tiel engin peur éberné les razinq. Avant mon père avé mis le jô à la tiube, et dans la tiube, d'avant l'troux daus jô l'avé mis un p'tit paquet d'beurgeotte bin ficellé pour empêcher qu'les pépins d'razins bouchions l'trou dau jô quant ô faudra tirer le vin. Quant ô fut fini papa m'dit : "Va ch'ez un verre qi goutions à tiau vin nouviâ", et chacun à tour de rôle y goutais... Oll té sucré et bin bon ma foué... Tout d'un coup y'a l'pépé qui dizâ : "Eh ! les drôles boivez en pas trop, ô ya d'l'école demain, et vous avez le droit d'yaller qu'pendant les récréations" (vous comprendrez où !). Papa dis : "Y pourrons encor jouer aux cartes tielt hiver à la veillée et bouère un bon coup d'tizau vin, les femmes f'ront daus crêpes pendant tiau temps...".

Tout fini avec le souper, qui s'termine bin tard, dans la neu et chacun s'en r'tourne chez soué en pensant à l'année porchaine.

Vive les vendanges de ma jeunesse !

Quel heureux temps !

En souvenir de mes chers parents, leur fille Jeanne. ■

Le Conseil Municipal remercie pour leur participation, les Associations de Champagné, Jeanne DION-BERGER "Journée de Vendanges", Louis VIBRAC "Chatellenie et Paroisse", Emmanuel ROY pour les reproductions de cartes postales anciennes et les illustrations.

Ce bulletin est le cinquième de cette série. Nous avons souhaité, chaque année, vous apporter l'information que votre Conseil Municipal vous doit, sur son travail, sur les finances communales, l'agrémenter d'informations pratiques, de pages d'histoires

locales. Nos associations ont transcrit leurs activités pour informer et sensibiliser chacun à participer selon son choix et ses aspirations. Nous espérons vous avoir intéressé, cette occasion de dialogue sera l'oeuvre d'un prochain Conseil Municipal.

Meilleurs Voeux à Tous !

L'équipe de Rédaction

François BLAUDEAU, Jean DUFOUR-SAINTURAT, Josette GAGNAIRE, Aline GOURDEAU, Bernard MAROT, Annette NADEAU, Françoise PASQUAY, Michel RUSSEIL.



*Cette page est la vôtre  
écrivez-nous,*

**Faites-nous connaître  
votre appréciation sur ce bulletin, vos souhaits  
merci.**

**Eventuellement NOM & ADRESSE :**

**A retourner en Mairie**

